

DALE Service cantonal d'archéologie

Hermance, rue du Midi 26  
25 juillet - 7 septembre 2016

## Rapport sur la fouille effectuée par le Service cantonal d'archéologie

---

Anne de Weck



Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE)  
Office du patrimoine et des sites - Service cantonal d'archéologie  
4, rue du Puits-Saint-Pierre • 1204 Genève  
Tél. +41 (22) 327 94 40 • Fax +41 (22) 327 94 41 • scag@etat.ge.ch •  
www.geneve.ch/patrimoine/sca

## 1. Fiche technique

Chantier : Rue du Midi 26, Hermance, parcelle n°123

Propriétaire : Madame Valentine Bärg

10A, avenue de la Grenade

1207 Genève

Type de travaux : Construction d'une maison à deux logements

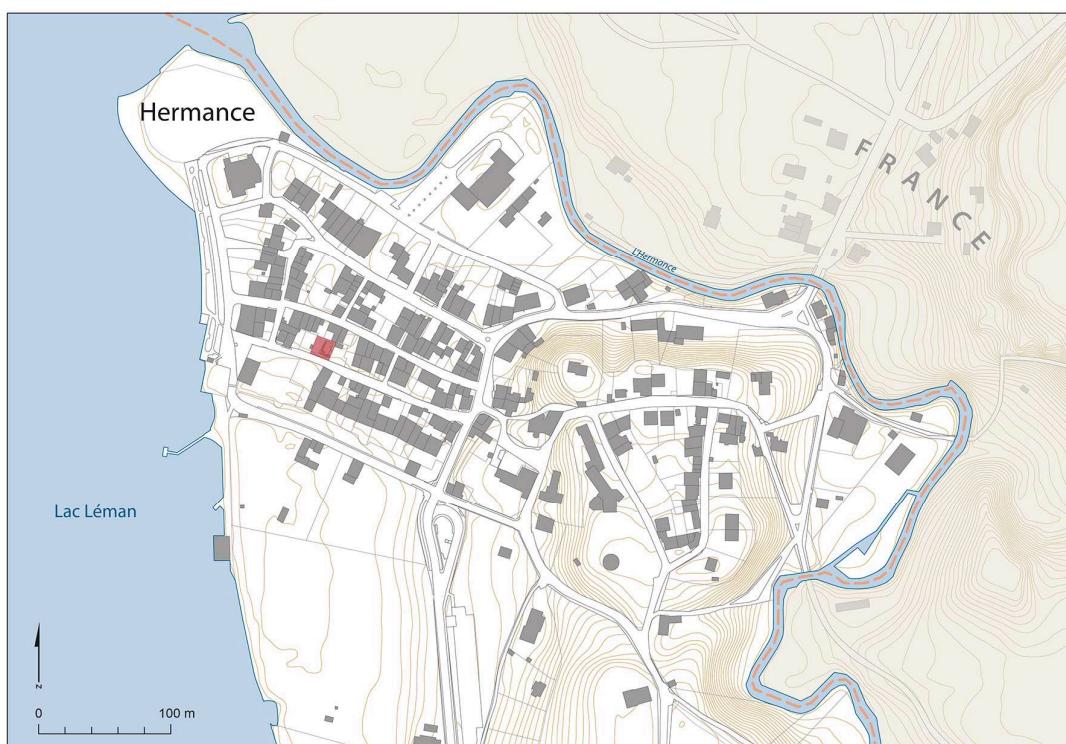
Architecte mandataire : Valentine Bärg

OPS – SCA : Anne de Weck, Marion Berti, Gaston Zoller

Autres Intervenants : Entreprise Cuénod Construction SA

Dates de l'intervention : juillet 2016 à septembre 2016

## 2. Contexte de l'intervention



**Fig. 1 Plan de situation de la parcelle n°123**

Des sondages ont été programmés sur la parcelle n°123 (220m<sup>2</sup>) en prévision de la construction d'une habitation dont le plan en L reprend en miroir celui de la maison voisine (parcelle n° 669) (**Fig. 1**). Les sondages et la fouille se sont concentrés uniquement sur l'emprise de la future habitation et de son sous-sol.

La rue du Midi est l'une des trois rues principales du Bourg-d'en-Bas, la plus au sud, menant au bord du lac. Les recherches archéologiques précédentes et les aménagements actuels, qui reprennent le plus souvent l'ancien parcellaire, ont permis d'établir un plan de la ville neuve médiévale fondée au 13<sup>e</sup> siècle. Les anciens plans cadastraux viennent encore le compléter ainsi que les nouvelles découvertes archéologiques et analyses du bâti.

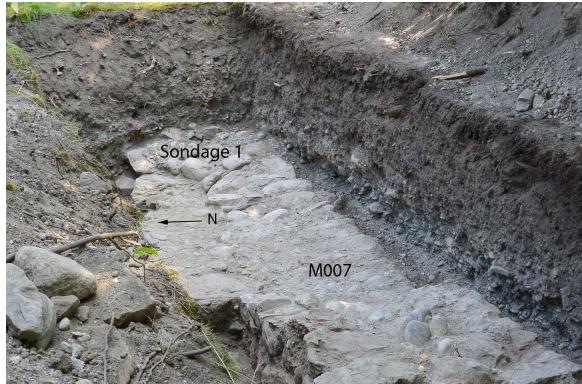
Dans la rue du Midi, les façades actuelles les plus anciennes datent des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> s. Elles sont le plus souvent le fruit d'agrandissements de bâtiments plus anciens à partir du courant

du 14<sup>e</sup> s<sup>1</sup>. La construction prévue se situe précisément à un endroit où l'ancien parcellaire n'a pas encore été établi. Cette nouvelle recherche nous donne la possibilité de combler en partie ce vide.

### 3. Les sondages

Trois sondages préliminaires ont été effectués à la pelle mécanique sur la parcelle pour établir un diagnostic. Le premier sondage a été réalisé au sud de la parcelle, du côté rue. Un mur (**M007**) parallèle à la rue s'est trouvé être contenu dans l'emprise du sondage (**Fig. 2**). Un deuxième sondage a été effectué plus au nord, parallèlement au premier, pour vérifier si d'autres murs étaient encore conservés. A l'extrémité est du deuxième sondage, ce qui semblait être le reste d'un deuxième mur (**M008**), perpendiculaire au premier, est apparu. Lors de la creuse, il se confondait avec un épais remblai de démolition contenant une grande quantité de gros moellons dans une terre sablonneuse. Un troisième sondage, perpendiculaire, orienté vers le nord visait à vérifier qu'il s'agissait bien d'un mur encore en place (**Fig. 3**).

Suite à la découverte de ces deux structures, il a été décidé d'entreprendre une fouille archéologique de la zone à bâtir afin de dégager l'ensemble du bâtiment. Après avoir constaté à l'aide des stratigraphies qu'aucune couche liée à l'utilisation de la bâtie n'était conservée et qu'un épais remblai, composé d'une très grande quantité de boulets de rivière et de blocs de molasse issus de la démolition du bâtiment en recouvrait le niveau de circulation, il a été décidé de poursuivre les décapages à la pelle mécanique. La fouille s'est ensuite poursuivie à la main à l'apparition d'une couche de démolition différente, plus foncée (**US0016a**, voir **Fig.6 stratigraphie 3**).



**Fig. 2 Apparition du mur M007 lors de la creuse du sondage1**

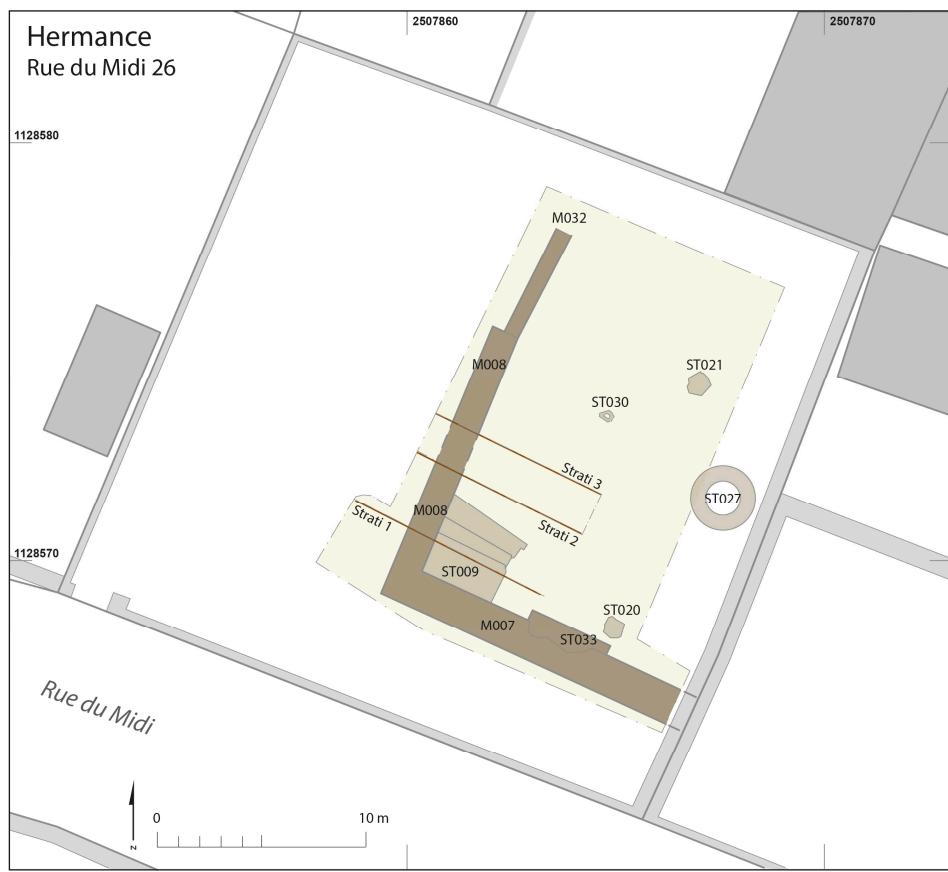


**Fig. 3 Apparition du mur M008 dans les sondages 2 et 3**

---

<sup>1</sup> J. Bujard, "Hermance 1247-1997, une ville neuve médiévale" dans *Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, T. 25, 1995, pp. 22.

#### 4. Description des vestiges

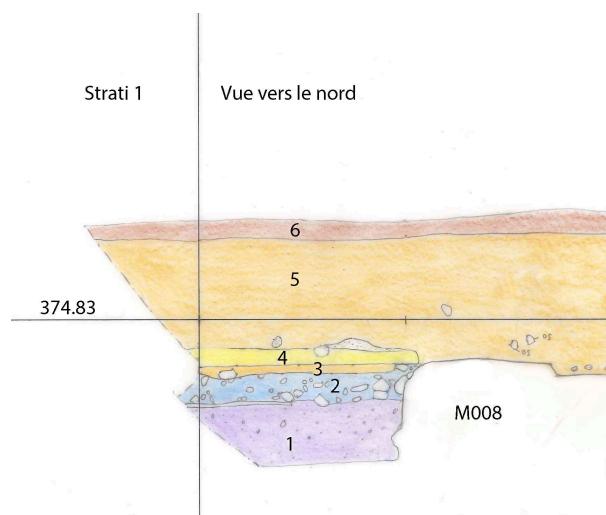


**Fig. 4 Plan schématique des vestiges**

De ce bâtiment, seuls une partie des murs sud et ouest (**M0007, M008 et M032**) et les escaliers menant à la cave (**ST009**) ont pu être excavés (**Fig. 4**). Les murs nord et est se situent au-delà de la parcelle concernée et pour cette raison, n'ont pas été repérés.

#### Les stratigraphies

##### Stratigraphie 1



**Fig. 5 Stratigraphie 1**

- 1) Graviers naturels (**US005**)
- 2) Terrain naturel composé de sable, galets et graviers (**US005a**)
- 3) Sédiment oxydé brun-orange (**US004**)
- 4) Niveau d'argile (niveau de marche?) = (**US003**)
- 5) Remblai gris brun (**US002**)
- 6) Terre végétale (**US001**)

### Stratigraphie 3



**Fig. 6 Stratigraphie 3**

- 1) Graviers naturels = **US005**
- 2) Couche oxydée brun-orange = **US004**
- 3) Niveau d'argile (niveau de marche?) = **US003**
- 4) Mur **M008**
- 5) Ensemble de remblais qui ont comblé **M0008** et le sol de la cave = **US016** :  
 a) Démolition composée de boulets dans un sédiment brun foncé b) sédiment limoneux avec graviers, galets et charbons de bois c) sédiment limoneux avec boulets de rivière
- 6) Sédiment argilo-limoneux avec charbons de bois = **US015**
- 7) Remblai gris brun contenant de nombreux nodules de mortiers = **US014**
- 8) Remblai gris brun = **US002**
- 9) Terre végétale = **US001**



**Fig. 7 Niveau de démolition US016**



**Fig. 8 Amas de pierres et de blocs de molasse observés sous la banquette de terre laissée en place**

Dans les **stratigraphies 1 (Fig. 5) et 3 (Fig.6)**, un niveau d'argile (**US003**) pourrait être un niveau de marche extérieur de même que le niveau horizontal grisâtre observé dans la coupe ouest (**Fig. 9**). Ces deux couches sont du reste au même niveau.

La **stratigraphie 3** et les quatre coupes stratigraphiques des bords de fouille indiquent bien que différents remblais ont comblé le bâtiment. La démolition (**US016**), qui se retrouve sur quasi toute sa surface, a comblé le mur **M008** et le niveau de circulation de la cave (**Fig. 7**). Parmi les boulets de rivière, un tas de blocs de molasse et de pierres ont été observés sous la banquette de terrain laissée entre le mur **M007** et **M008**, à l'extrême est de celle-ci (**Fig. 8**). Ces concentrations semblent être le résultat de tris lors de la récupération de matériaux. La maçonnerie d'un ancien puits (**ST027**), postérieur au bâtiment médiéval, est conservé dans la coupe est (**Fig. 10**). Il a été comblé par un amas de pierres provenant probablement de la démolition médiévale. Il daterait du 19<sup>e</sup> siècle comme d'autres exemples de ce type connus à Hermance. Après son démantèlement, les ruines du bâtiment et les remblais de démolition qui l'on recouvert, ont été comblés par un épais remblai (**US002**) (**voir Fig. 6**) que l'on retrouve sur l'ensemble de la fouille. Ce remblai a visiblement été rapporté pour aménager le jardin actuel qui se trouve surélevé par rapport au niveau de la rue. Dans les coupes nord et est, l'**US002** recouvre l'épaisse démolition **US016**. Au sud, **US002** recouvre directement **M007** et le terrain naturel (**US005**), à l'extérieur du bâtiment, côté rue.

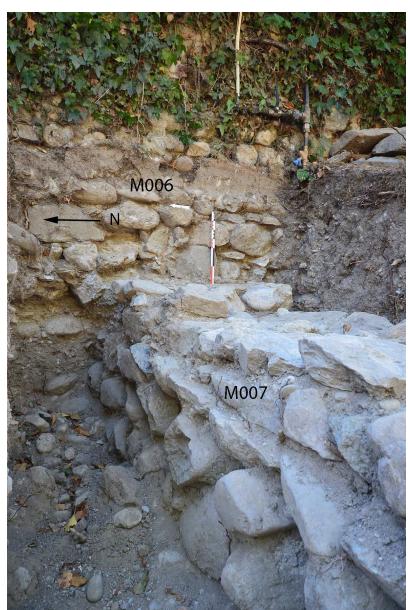


**Fig. 9 Stratigraphie ouest**



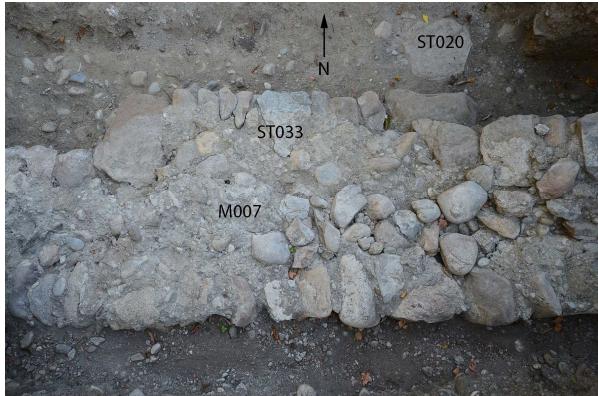
**Fig. 10 Stratigraphies nord et est**

### Le mur M007



**Fig.11 M006 recouvrant M007**

Le mur **M007** est implanté dans le terrain naturel constitué de graviers et de galets (**US005**). Orienté O-E, il correspond à la fondation de la façade du bâtiment donnant sur la rue. Sa longueur totale est inconnue car son extrémité est recouverte par le mur de limite de propriété (**M006**) (**Fig. 11**). La longueur conservée est de 7.50 m et sa largeur comprise entre 0.84 m et 1.18 m. Il est constitué principalement de gros boulets de rivière et de blocs de molasse, calés avec des galets, liés entre eux avec un mortier gris contenant de gros graviers et un mortier plus dur et plus compact. Environ six assises sont conservées. Entre 862.90 E/568.76N et 864.90 E/567.90N, la fondation s'élargit formant un "décrochement" vers l'intérieur du bâtiment (**Fig. 12 et Fig. 13**). En effet, **M007** semble s'appuyer contre une autre structure (**ST033**). Cet élargissement du mur pourrait correspondre aux fondations d'une cheminée placée sur l'axe de la façade. **M007** est lié à un mur perpendiculaire **M008**, orienté S-N.



**Fig. 12 M007 et ST033**



**Fig. 13 Profil de ST033**

### Le mur M008

**M008** est lié au mur **M007**. Il est également implanté dans le terrain naturel **US005**. Comme le mur **M007**, la longueur totale de **M008** est inconnue. L'extrémité nord du mur a été détruite. Il devait aller au-delà du mur nord de la parcelle actuelle puisqu'aucun retour du mur n'a été constaté dans l'emprise de la fouille. Il est conservé sur une longueur de 7.80 m et sa largeur est en moyenne de 70 cm. La partie chaînée au mur **M007** est constituée de blocs de molasse et de boulets de rivière. La maçonnerie du côté extérieur est faite entièrement de blocs de molasse (**Fig. 14**). Il est malheureusement impossible de dire où est la limite de cette construction puisque le terrain qui s'appuie contre la maçonnerie à l'extérieur n'a pas été enlevé. De plus, l'analyse du mur **M008** est considérablement limitée sur ce tronçon à cause du mortier et de la banquette de terrain qui le recouvrent et qui ont été laissés en place (**Fig. 15**).



**Fig. 14 Maçonnerie extérieure de M008**

Nous ne pouvons que constater que la maçonnerie diffère au nord de la banquette. Elle est composée essentiellement de boulets de rivière de taille moyenne, liés entre eux avec un mortier de couleur jaune beige sablonneux mélangé à de gros graviers (**Fig. 16**). Sept assises au maximum sont conservées. De l'enduit recouvre par endroit la maçonnerie et s'arrête à la troisième assise (**Fig. 17**). Le même enduit se retrouve dans la partie sud du mur, de l'autre côté de la banquette (**voir fig.15**). La limite qu'il définit pourrait correspondre à l'un des niveaux de marche de la cave, qui par ailleurs n'est pas visible dans le terrain. Il ne reste que la grosse démolition **US016** qui a comblé les ruines du bâtiment (**voir stratigraphie 3, Fig. 6**). Aucun négatif de la suite du mur n'a été vu dans le gravier naturel.



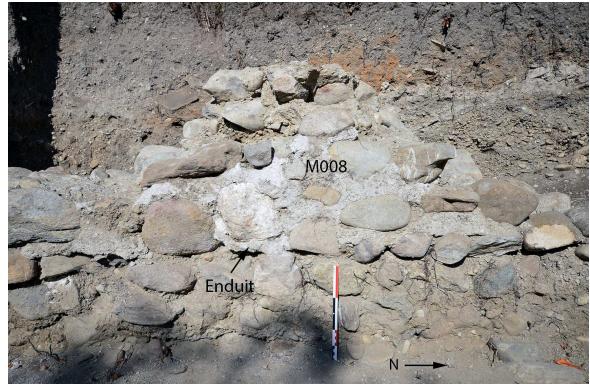
**Fig. 15 Partie sud du mur M008**

niveaux de marche de la cave, qui par ailleurs n'est pas visible dans le terrain. Il ne reste que la grosse démolition **US016** qui a comblé les ruines du bâtiment (**voir stratigraphie 3, Fig. 6**). Aucun négatif de la suite du mur n'a été vu dans le gravier naturel.

La partie nord de **M008**, très partiellement conservée, semble à nouveau différente. Elle se distingue par la présence de gros boulets dans sa maçonnerie et est légèrement désaxée par rapport au reste du mur **M008** (**Fig.4 et Fig. 16**). Sa bordure ouest a été en grande partie arrachée sur la longueur.



**Fig. 16 M008 et M032**



**Fig. 17 Enduit recouvrant la maçonnerie de M008**

### ST009

Trois marches d'escaliers sont encore en place à l'angle sud-ouest de **M007** et **M008** (**Fig. 18 et Fig. 19**). Elles ont été comblées par les remblais de démolitions **US015** et **US016**. Elles reposent sur une base composée de petits boulets liés à de la terre **ST010**. En haut des trois marches, un vide laissant apparaître la structure (**ST010**) suggère qu'il y avait au moins une quatrième marche. Les marches sont faites de blocs de molasse dont la plupart sont des remplois, d'après les marques de travail et de taille visibles sur leur surface ou sur leur tranche. Cet escalier menait, depuis la rue, à une cave semi-enterrée.



**Fig. 18 Base en boulet de rivière (ST010) sur laquelle reposent les marches**



**Fig. 19 Les trois marches d'escalier (ST009) encore conservées à l'angle sud-ouest du bâtiment**

## US022

Sous la démolition **US016**, un niveau argileux **US022** est apparu. Il semble correspondre à un sol en terre battue de la cave. Plusieurs structures y ont été aménagées : deux gros blocs plats (**ST020 et ST021**), axés NE-SE (**Fig. 20 et Fig. 21**) et un trou de poteau (**ST030**), entouré de pierres de calage, placé plus ou moins au centre du bâtiment (**Fig. 22**) qui servaient de bases pour des poteaux de bois. Au nord-est et au sud-est, des épandages de chaux, probablement des zones de gâchage de mortier, sont visibles sous **US022** (**Voir Fig. 10 et Fig. 21**). Un sondage orienté nord-sud a permis de démontrer que ce niveau de chantier repose sur le terrain naturel **US005** (**voir Fig. 10**).



**Fig. 20** Base pour un poteau en bois (ST020) implanté dans US022, au sud-est du bâtiment



**Fig. 21** Base pour un poteau en bois (ST021) et épandage de chaux au nord-est du bâtiment



**Fig. 22** Trou de poteau (ST030) avec pierres de calage situé plus ou moins au centre du bâtiment

## Objets et céramique

Une monnaie retrouvée dans l'**US022** (**Fig. 23**) a été identifiée, selon une première détermination sur le terrain, comme une obole de l'évêché de Lausanne du 13<sup>e</sup> siècle. Un fragment de carreau de poêle moulé vernissé de couleur verte, a été prélevé dans le comblement de **ST009 (US016)**, au niveau de la deuxième marche d'escalier (**Fig. 24**). Il est orné d'une tête de lion. Une crinière recouvre sa tête et son menton et le motif qui apparaît à droite, pourrait être une patte ou l'extrémité d'une queue. D'après la typologie des carreaux de poêle, le fragment d'Hermance peut être daté de la première moitié du 15<sup>e</sup> siècle. Il fait écho à un autre carreau mentionné par Jacques Bujard, également orné d'une tête de lion,

pris dans les maçonneries du mur nord de la cour du n°35 de la rue du Midi<sup>2</sup>. Il est probable que les deux pièces appartiennent au même poêle.

Par ailleurs, un petit ensemble de céramique vernissée à l'intérieur et noircie à l'extérieur provenant du remblai **US015**, appartenant selon toute vraisemblance au même pot, peut être datée du 15<sup>e</sup> siècle (Fig. 25). Quelques autres tessons prélevés dans **US016** et **US022** (Fig. 26) datent des 13-14<sup>e</sup> siècles.



Fig. 23 Obole de l'évêché de Lausanne du 13<sup>e</sup> siècle



Fig. 24 Carreau de poêle du 15<sup>e</sup> siècle



Fig. 25 Pot en terre cuite vernissé du 15<sup>e</sup> siècle

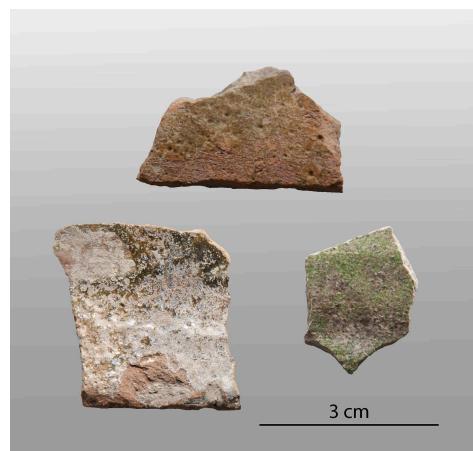


Fig. 26 Céramique des 13-14<sup>e</sup> siècles

## 5) interprétation

### 5.1 La cave

Les poteaux de bois reposant sur les gros blocs **ST020** et **ST021** soutenaient les solives du plafond, qui n'était pas voûté. L'hostellerie du Cerf qui conserve une cave avec deux piliers en bois de ce type en livre un bon exemple<sup>3</sup>. Un peu plus bas que la dernière marche, le niveau argileux (**US022**) correspondrait à l'un des sols de la cave. Ce niveau a été atteint dans l'ensemble du



Fig. 27 Possible reste d'un niveau de circulation ST017 (?)

<sup>2</sup> J. Bujard, *op.cit.*, p. 20.

<sup>3</sup> *Ibidem*, p. 29; fig. 16, p. 34.

bâtiment (373.73-373.82). Le niveau de circulation de la cave semble avoir été ensuite rehaussé, coïncidant avec la limite horizontale donnée par l'enduit en partie conservé dans la maçonnerie du mur **M008** (374.17). Il est à peu près à la même altitude que la dernière marche de l'escalier et qu'une zone d'argile compactée (**ST017**), qui peut être le reste d'un niveau de marche (374.15). Par ailleurs, aucune subdivision de l'espace de la cave indiquant l'existence d'une autre pièce, comme par exemple une écurie, n'est conservée.

## 5.2 Le bâtiment

La maison remonterait aux origines d'Hermance comme l'attesterait l'obole de l'évêché de Lausanne du 13<sup>e</sup> siècle et les quelques tessons des 13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> siècles retrouvés notamment dans le niveau de sol en terre battue (**US022**) de la cave. L'alignement de la façade sur le parcellaire du 13<sup>e</sup> siècle le confirme.

Aucun bâtiment contigu n'a été observé pour ce qui est du côté ouest.

A l'origine, les dimensions présumées de la maison devaient correspondre à celles des premières maisons construites à Hermance à savoir 10 à 15 m de longueur et environ 7.5 m de largeur. Elles avaient une structure type composée d'une cave ou d'un cellier au rez-de-chaussée et d'un logement à l'étage, auquel on accédait par un escalier extérieur<sup>4</sup>. La bâtie dépasse ces proportions puisqu'elle mesure 15 m de largeur sur 20 m de longueur alors qu'elle n'est que partiellement conservée. L'axe donné par les piliers de la cave permettrait de reconstituer une largeur d'environ 20 m au total.

Elle a donc certainement été agrandie et transformée, comme l'indique le rehaussement du sol. L'escalier, constitué de blocs de molasse en remplacement, pourrait être postérieur et donc lié à ce remaniement.

On peut supposer que ces transformations soient intervenues durant les 14<sup>e</sup>-15<sup>e</sup> siècles comme pour d'autres habitations d'Hermance. Le carreau de poêle et le pot à cuire vernissé témoigneraient de cette phase plus tardive.

La démolition du bâtiment, quant à elle, doit remonter au 18<sup>e</sup> siècle, période à laquelle beaucoup de bâtiments disparaissent à Hermance au profit de jardins<sup>5</sup>.

## 6) Conclusion

Il ne reste malheureusement que bien peu de choses de ce bâtiment médiéval. Toutefois ces vestiges sont dignes d'intérêt puisqu'il s'agit de l'un des rares exemples archéologiques découvert à Hermance d'un bâtiment qui remonterait à l'origine au 13<sup>e</sup> siècle. La façade du n°34 de la rue du Nord, reconstruite vers 1437, ainsi que la cave du n°35 de la rue du Midi donnent une bonne idée de l'aspect que devait avoir la demeure<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 20.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 24.

<sup>6</sup> *Ibidem*, p. 42, fig. 23; p. 56, fig. 40.



**Fig. 28** Façade du n°34 de la rue du Nord (J. Bujard, 1995, p. 42)



**Fig. 29** La cave du n°35 de la rue du Midi avec son plafond du 14<sup>e</sup> siècle (J. Bujard, 1995, p. 56)